

Prix suisse de l'intégration 2011

Le Service cantonal de la cohésion multiculturelle primé par la Commission fédérale pour les questions de migration

Décerné ce vendredi 17 juin 2011 à Zurich par la Commission fédérale pour les questions de migration (CFM), le Prix suisse de l'intégration récompense le Service de la cohésion multiculturelle, Département de l'économie du Canton de Neuchâtel. Ce prix est notamment attribué pour le projet "Vivre ici en venant d'ailleurs" initié en automne 2002 en collaboration avec une journaliste indépendante et des médias de proximité neuchâtelois. Par cette décision, le jury de la CFM salue aussi la pertinence de la politique du canton de Neuchâtel en matière d'intégration et de cohésion multiculturelle menée par les autorités neuchâteloises. Le Conseil d'Etat est honoré et en tire une légitime fierté.

Depuis neuf ans, sur mandat et en étroite collaboration avec le Service de la cohésion multiculturelle (COSM), la journaliste indépendante Valérie Kernén dresse librement le portrait de migrants et migrantes vivant ici et venant d'ailleurs. Cette démarche l'a amenée à rencontrer déjà une centaine de personnes originaires de quelque 80 pays différents des cinq continents. Le fruit de ce travail, dont le jury de la Commission fédérale pour les questions de migration (CFM) relève l'aspect novateur, est rendu public sous la forme d'articles journalistiques et de reportages radiophoniques. Les premiers sont publiés par des médias de proximité et repris sur le site www.ne.ch/temoignages. La 100^{ème} personne interviewée en ce mois de juin a été l'occasion de marquer l'événement sous la forme d'une sympathique rencontre publique réunissant cette personne et deux autres qui ont elles aussi fait l'objet d'un reportage ces derniers mois.

Les interviews réalisées portent non seulement sur la situation historique et politique des étrangers et étrangères, mais également sur leur vécu dans le pays d'accueil. Elles permettent de donner la parole à une population souvent peu médiatisée en promouvant sa visibilité dans l'espace public de la société civile. Les reportages sont diffusés mensuellement par la radio neuchâteloise RTN et le Courrier neuchâtelois.

La récompense décernée au COSM témoigne également de la déjà longue et fructueuse collaboration entretenue par ce service, ses collaborateurs, ses partenaires et les médias neuchâtelois. Elle permet d'atteindre un large public-cible.

Une collaboration qui ne fait qu'appuyer le canton de Neuchâtel dans sa traditionnelle politique d'ouverture et d'intégration interculturelle. Le jury a précisément été aussi sensible au fait que le projet développé dans le canton de Neuchâtel repose sur un concept qui peut être facilement exportable dans d'autres régions de Suisse.

Le Conseil d'Etat est heureux d'avoir ouvert une nouvelle voie, reconnue sur le plan fédéral et sur laquelle d'autres pourraient s'engager. Il félicite chaleureusement le délégué aux étrangers M. Thomas Facchinetti et son service ainsi que les partenaires médias et la journaliste Valérie Kernen.

Pour de plus amples renseignements:

Thomas Facchinetti, délégué aux étrangers, chef du Service de la cohésion multiculturelle, tél. 032 889 74 42 ou 078 753 27 97.

Neuchâtel, le 17 juin 2011